

## Rugby Club Yvetotais

## La Cabane du XV

Rue Rétimare - 76190 YVETOT 02.35.56.58.01 yvetotais.rugby-club@orange.fr

www.rugbyclubyvetotais.com
N° Agrément 76 S 87039 FFR 6453 P
SIREN 404953457

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale du Rugby Club Yvetotais

Samedi 1<sup>er</sup> juillet 2023 de 16h00 à 17h30 à la Cabane du XV, rue Rétimare, Yvetot.

A cet effet, nous délibèrerons sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Ouverture par les Co-présidents
- ✓ Rapport moral
- ✓ Bilan sportif
- ✓ Rapport financier
- ✓ Réponses aux questions diverses (transmises par écrit avant le 27 juin 2023)
- ✓ Renouvellement du tiers sortant (candidatures à envoyer par écrit avant le 27 juin 2023)
- ✓ Allocution des autorités
- ✓ Discours des Co-Présidents
- ✓ Réélection du Comité Directeur

Le traditionnel verre de l'Amitié vous sera offert à l'issue de cette Assemblée Générale.

Comptant vivement sur votre présence,

Mikael DUMESNIL et Christophe BAUDIN Co-Présidents du Rugby Club Yvetotais

Nous vous rappelons que pour être éligible au Conseil d'Administration, il faut être âgé de 18 ans au jour de l'élection et adhérent au Rugby Club Yvetotais depuis plus de six mois. De même, pour être électeur, il faut être âgé de plus de 16 ans (au 1er janvier de l'année en cours), et adhérent au Rugby Club Yvetotais depuis plus de six mois.

## Coupon réponse

Questions diverses :
1/
2/
3/
A transmettre exclusivement par écrit aux Co-présidents du Rugby Club Yvetotais, Christophe BAUDIN et Mikael DUMESNIL avant le 27 juin 2023
Appel à candidature
Madame, Monsieur
Demeurant à
est candidat.e à l'élection du bureau
date:
Signature :

A transmettre exclusivement par écrit aux Co-présidents du Rugby Club Yvetotais, Christophe BAUDIN et Mikael DUMESNIL avant le 27 juin 2023

## **POUVOIR**

Le		
Je soussigné demeurant à		
déclare donner délégation de pouvoir à		
demeurant à		
dans les conditions prévues à l'Article 11 des Statuts, aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale du	Rugby	
Club Yvetotais qui se tiendra le 01 juillet 2023, à la Maison du Rugby, rue Rétimare, à Yvetot.		
Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoi	r »	
A transmettre exclusivement par écrit aux Co-présidents du Rugby Club Yvetotais, Christophe BAUDIN et Mikael DUN juin 2023	MESNIL, avant le 27	
PROCURATION		
Le		
Je soussigné(e) demeurant à		
déclare donner délégation de procuration à		
demeurant à		
dans les conditions prévues à l'Article 11 des Statuts, aux fins de me représenter à l'Assemblée Générale du		
Rugby Club Yvetotais qui se tiendra le 01 juillet 2023, à la Maison du Rugby, rue Rétimare, à Yvetot.		
Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Bon pour pouvoi	ir »	
A transmettre exclusivement par écrit aux Co-présidents du Rugby Club Yvetotais, Christophe BAUDIN et Mikael DUN	MESNIL, avant le 27	